

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 4-5

Artikel: Trouvaille de monnaies à Salavaux
Autor: J.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

als nicht passend angesehen, und bis zur nächsten Generalversammlung 1884 verschoben wird.

H. Jnwylér spricht noch von seiner Arbeit über die schweiz. Medaillen und schlägt vor, sie im *Bulletin* zu publiziren.

H. v. Jenner beantragt diese Frage dem Redaktions-Comité zu überlassen, H. Jnwylér dagegen der nächsten Generalversammlung und wird bis dahin einige besonders seltene Medaillen mit ihrer Geschichte, im *Bulletin*, als Privat-Aufsätze mittheilen.

H. von Jenner wünschte die Erstellung eines Photographie-Albums für die Vereinsmitglieder. H. Geigy ist damit nicht einverstanden und beantragt für in einigen Jahren eine bronzene Medaille prägen zu lassen behufs Vertheilung an jedes Mitglied.

Die Sitzung wird 5 ³/₄ Uhr aufgehoben.

— 6 Uhr findet das Bankett in Centralhof statt; H. von Palézieux, Präsident, bringt ein Toast den neu aufgenommenen Mitgliedern, und die Ende des Tages wird insgemein durchgebracht.

— 30. April. H. J. Nabholz, in Freiburg, hat seine Ernennung als Kassier angenommen, bis zu der Generalversammlung von 1885, d. h. bis zu der Erneuerung des ganzen Vorstandes.

Trouvaille de monnaies à Salavaux.

Les journaux ont annoncé qu'une trouvaille importante de monnaies avait été faite dernièrement à Salavaux, près du lac de Morat, dans le canton de Vaud. Elles se trouvaient en terre, sans vase ni coffret, au nombre d'environ 4000; sous l'action de l'humidité, elles s'étaient oxidées en partie et tellement soudées ensemble qu'il a été difficile de les séparer. Cependant M. Kaiser (à Cortaillod), qui en a fait l'acquisition, y est parvenu sans les endommager et elles sont, en général, dans un excellent état de conservation. Grâce à l'obligeance du nouveau propriétaire, j'ai pu les examiner trop à la hâte, il est vrai, mais suffisamment cependant pour me rendre compte de l'ensemble de la trouvaille.

Ces monnaies se répartissent entre les cantons de Berne, Fribourg et Soleure, l'évêché de Lausanne, la Savoie et la France. Berne y est représenté par des plapparts et des fünfer antérieurs à 1480; Fribourg et Soleure uniquement par des fünfer. Les monnaies de ces trois cantons forment à peu près les deux tiers de la trouvaille. Viennent ensuite les monnaies des évêques de Lausanne: 2 parpailloles et un grand nombre de trésels de Georges de Saluces (1440-1461), une parpaillole de Guillaume de Varax (1462-1466) et une autre de Barthélemy Chuet (1469-1472).

La Savoie fournit aussi un assez grand nombre de pièces : du duc Louis (1451-1465) un double blanc ou parpaillole, trois demi-gros et beaucoup de quarts ; du duc Amédée IX (1465-1472) quelques quarts.

Enfin j'ai compté 28 pièces françaises : 22 grands blancs, dont un dit au briquet, de Charles VII (1422-1461) et 6 grands blancs à la couronne de Louis VI (1461-1483).

Les différents types offrent un grand nombre de variétés.

Les dates des monnaies qui peuvent être fixées approximativement par le nom du souverain qui les a fait frapper prouvent que l'enfouissement n'a pas pu avoir lieu avant l'année 1469, puisqu'il s'y trouve une parpaillole de Barthélemy Chuet, qui n'a commencé qu'en cette année à administrer le diocèse de Lausanne et il ne peut pas être de beaucoup postérieur à cette date, car autrement on y verrait figurer des monnaies des années suivantes. Cet enfouissement a eu lieu, sans doute, à l'occasion des guerres de Bourgogne et très probablement au moment où les troupes de Charles-le-Téméraire vinrent assiéger Morat, en juin 1476.

Quant aux monnaies de Morat dont les journaux ont parlé, j'ignore ce qui a pu donner occasion à cette fausse annonce. On sait que Morat n'a jamais eu le droit de battre monnaie et, parmi les pièces trouvées, il n'en est aucune dont la légende offre une analogie avec le nom de Morat.

Ce qui domine dans la trouvaille de Salavaux, ce sont les petites pièces, quarts de Savoie, trésets de Lausanne et surtout fünfer de Berne, Fribourg et Soleure. Il y eut dans les diètes suisses de nombreuses plaintes contre le grand nombre de fünfer de ces cantons en particulier ; le trésor de Salavaux montre qu'ils formaient, en effet, la plus grande partie du numéraire en circulation.

J. G.

Zur Bracteatenkunde von Basel.

In der vortrefflichen Abhandlung über die Denare und Bracteaten der Schweiz theilt Hr. Dr H. Meyer die älteren Bracteaten von Bssel welche den Bischofskopf mit oder ohne Beizeichen tragen mit Recht dem Bisthum zu, diejenigen aber welche neben dem Bischofskopf den Baselstab oder die Buchstaben B-A haben, hält er für städtische Münzen, welche nach Verkauf der bischöfl. Münze an die Stadt, anno 1373, geprägt worden.

Der Grund dieser Zutheilung ist eine Stelle in Wurstisens Basler Chronik, welche Dr Meyer so deutet als ob erst i. J. 1373 der Bischofsstab die eigenthümliche Form des Baselstab erhalten und das Abzeichen der Stadt geworden sei.